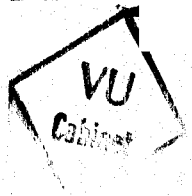


GENDARMERIE NATIONALE

PROCES-VERBAL



1012
25

----- Le vingt deux novembre mil neuf cent soixante six et,

----- Nous,

de la Brigade

----- Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

5° / EXPEDITION

1° PRÉAMBULE

----- Le vingt-cinq octobre mil neuf cent soixante-sept, à six heures, au bureau de notre brigade, Madame , nous avise que dans la soirée du 24 octobre 1977, vers 18 heures, elle a remarqué la présence dans le ciel d'un objet inscité. Elle pense qu'il pourrait s'agir d'un objet volant, objet qu'elle n'a pu identifier.

----- Nous nous transportons immédiatement sur les lieux.

II°- CONSTATATIONS ET MESURES CONSTATÉES

----- A notre arrivée, Madame , nous déclarer qu'elle a remarqué la présence d'une boule de feu en direction de l'OUEST, en sortant de son domicile situé à proximité du Château de GUISE, en bordure du Chemin de ronde.

----- Elle précise que des étincelles jaillissaient de cette boule et que celle-ci semblait reposer sur un pied, le tout ayant la forme d'un bouchon de champagne. Elle n'est pas en mesure d'évaluer la distance la séparant de ce phénomène, celui-ci se produisant sur la ligne d'horizon. Elle s'est immédiatement rendue chez ses plus proches voisins, lesquels ont également observé ce même phénomène.

----- Diverses personnes domiciliées à GUISE ont été contactées ainsi que des habitants des communes de notre circonscription. Aucun autre renseignements n'a été recueilli sur cette apparition d'un objet volant.

----- Des patrouilles ont été effectuées dans la direction indiquée par Madame , et les autres témoins. Les recherches sur le terrain n'ont amené la découverte d'aucun indice laissant supposer le passage ou la pose d'un engin, quel

S/DIRECTION DE LA GENDARMERIE
COURRIER AÉRIÉ
036609 22DEC77
DESTINATION: *EMR*

... / ...

26 DEC. 1977

101 EMR

24. 10. 77
77305531

----- Les ~~centres~~ centralisateurs des recherches de VILLIZY - VILLE COUBLAY et DOULLENS contactés par téléphone n'ont rien remarqué d'anormal dans leurs appareils détecteurs dans la soirée du 24^e octobre 1977.

----- Les centres E.D.F. également contactés n'ont pu nous fournir aucun renseignement.

----- III° - E N Q U E T E -----

----- Le 25 octobre 1977, Nous, entendons :

Mme _____, demeurant
GUISE, (Aisne),

qui nous déclare à 10 heures 50 :

""""- Hier soir, vers 18 heures, alors que la nuit commençait à tomber, je m'apprêtais à aller donner à manger à mes bêtes, derrière mon habitation.

""- Dès que je suis sortie de ma cuisine, j'ai remarqué la présence d'une boule de couleur rouge entre les arbres. De cette boule, se dispersaient des flammèches. Elle semblait reposer sur un pied, le tout ayant la forme d'un bouchon de champagne.

""- Je ne puis estimer la distance qui me séparait de ce phénomène. Il me semble que cette boule se trouvait dans le ciel dans la direction de SAINT QUENTIN. Je me suis tout de suite précipitée chez des voisins mais en l'espace de cinq à dix minutes cette boule avait disparu. M. _____ a toutefois aperçu une barre rouge dans le ciel.

""- A mon avis, cette boule mesurait un mètre de circonférence, mais les flammes qui s'en échappaient étaient bien plus grandes. Cet objet avait bien la couleur du feu. Au moment des faits le ciel était bien dégagé.

""- Je ne peux vous donner de plus amples renseignements sur le phénomène que j'ai observé.

Le 25 octobre 1977, à 10 heures 50.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue.

A signé au carnet de déclarations.

----- Ce même jour, nous entendons à son domicile :

M. _____ à GUISE,

qui nous déclare à 10 heures 30 :

""""- Hier soir, vers 17 heures 30, Madame _____ est arrivée près de notre domicile en nous disant qu'elle venait de constater un phénomène anormal dans le ciel. Cette dame m'a indiqué la direction, c'est à dire vers SAINT-QUENTIN, hameau de Jonqueuse, commune de MACQUIGNY.

. . . / . . .

uu- J'ai effectivement constaté une lueur dans le ciel et ce au dessus de la ligne d'horizon. Il s'agissait d'une lueur importante rouge vif en forme de bouchon de champagne, c'est à dire avec une base évasée. Dans le travers, j'ai remarqué une bande assez large débordant des deux côtés. Sur le moment, j'ai pensé à un κ coucher de soleil mais après observation ce phénomène était beaucoup plus important que le soleil. Je ne peux dire avoir vu cet objet se déplacer dans le ciel, toutefois à un certain moment cette chose a disparu pour réapparaître peu après. J'ai observé dans cette direction pendant 1/2 heure environ et je n'ai plus rien remarqué d'anormal. Je ne peux dire avoir vu un C.V.N.I., toutefois je ne peux affirmer que c'était le soleil qui disparaissait à l'horizon.

""- Selon les dires de Mme , elle aurait vu comme des flammes au dessous de cette forme.

Le 25 octobre 1977, à 11 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

A signé au carnet de déclarations.

----- Le 27 octobre 1977, nous entendons
à son domicile :

M.

qui nous déclare à 17 heures 30 :

""""- Hier soir, vers 17 heures 15, je regagnais mon domicile à bord de mon véhicule lorsque j'ai aperçu Mme et M. sur la chaussée à proximité du château. Ces personnes m'ont fait part des observations qu'ils venaient de faire et j'ai moi-même constaté dans le ciel la présence d'une barre rouge allongée.

""- De cette barre, des étincelles partaient. Je ne suis pas en mesure de vous dire la distance me séparant de ce phénomène mais toutefois je puis affirmer que celui-ci se passait dans le lointain. J'ai pu observer cet objet pendant trois ou quatre minutes jusqu'à ce qu'il disparaisse à l'horizon.

""- Je n'ai rien remarqué d'autre quant à ce phénomène.

' Le 27 octobre 1977 à 17 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

A signé au carnet de déclarations.

----- Pendant plusieurs jours, au cours des différents services nous nous sommes rendus sur le parking du château de GUISSE, à proximité du domicile de Madame . Aucun fait anormal n'a été constaté.

----- Depuis cette date aucun fait semblable n'a été porté à notre connaissance et aucun autre témoin ne s'est fait connaître à notre brigade.

----- Le cas échéant, les renseignements recueillis feraient l'objet d'un procès-verbal complémentaire.

... / ...

HUIT EXPEDITIONS DESTINEES :

- LA PREMIERE : à Monsieur le Préfet de l'AISNE à LAON.
- LA DEUXIEME : à Monsieur le Procureur de la République
à SAINT QUENTIN.
- LA TROISIEME : à Monsieur le Général Commandant la 2° Région
Aérienne à VELIZY - VILLACOUBLAY.
- LA QUATRIEME : à Monsieur le Ministre de la Défense Nationale
et
LA CINQUIEME : Direction de la Gendarmerie et de la Justice
Militaire, Bureau Emploi et Renseignements à
PARIS.
- LA SIXIEME : à Monsieur le Général Commandant la 2° Région
Militaire à LILLE.
- LA SEPTIEME : à Monsieur le Colonel, Commandant la C.R.G. de
PICARDIE, à AMIENS.
- LA HUITIEME : aux archives.

Fait et clos

le 22 novembre 1977